



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2020

Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2021	Le conseil municipal prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2021
Budget principal : décision modificative n°1	Le conseil municipal approuve la décision modificative n°1 du budget principal
Opportunité d'un transfert de la compétence du Plan Local d'Urbanisme à Concarneau Cornouaille Agglomération	Le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à Concarneau Cornouaille Agglomération
Rapports d'activités 2019 de Concarneau Cornouaille Agglomération	Le conseil municipal prend acte des rapports d'activités de Concarneau Cornouaille Agglomération pour l'année 2019
Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF) : avenant à la convention opérationnelle	Le conseil municipal approuve le projet d'avenant n°1 à la convention opérationnelle du 13 mars 2014, et autorise Monsieur Le Maire à signer cet avenant ainsi que tout document nécessaire à son exécution.
Effacement des réseaux basse tension, éclairage public et telecom route de la pointe de Trévignon entre Curiou et Kerdalidec	Le conseil municipal approuve le projet de réalisation des travaux d'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et télécom route de Trévignon (tranches 3 et 4) et le plan de financement et autorise Monsieur Le Maire à signer la convention financière avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants.
Candidature de la commune au prix régional « zéro phyto »	Le conseil municipal valide la candidature de la collectivité au prix régional « zéro phyto » et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre du projet.
Acquisition d'une parcelle pour régularisation de voirie	Le conseil municipal approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée AM 674 au prix de 3 500 € nets vendeur (les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune) et autorise Monsieur Le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Dénomination de rues	Le conseil municipal approuve la dénomination de deux rues pour le lotissement MESA situé à Kergleuhan à savoir : rue des ajoncs et impasse des frênes
----------------------	--